

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

DECLARATION DE CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES (Mode de scrutin à la représentation proportionnelle)

Formulaire à remplir (en double exemplaire) par chaque candidat(e)

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives (voir notice explicative au dos)
Election dans le département du Val-de-Marne.

Nom de la liste :

1. IDENTITÉ
Nom de naissance :
Nom figurant sur le bulletin de vote ¹ :
Prénoms ² :
Sexe : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
Né(e) le : __/__/____ à (commune) :
Département : ou Collectivité d'Outre-mer :ou Pays :
Nationalité :
2. SITUATION
Profession ³ :
Numéro CSP correspondant ⁴ ____
Etes-vous actuellement sénateur ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
3. COORDONNÉES
Adresse :
N° (bis, ter...) Type de voie Nom de la voie
Code postal : _____ Commune :
Pays (si hors France) :
Téléphone : __/__/__/__/__
Téléphone portable : __/__/__/__/__
Courriel :

- Déclare être candidat(e) sur la liste mentionnée ci-dessus aux élections sénatoriales organisées le 24 septembre 2017. Ma position dans cette liste figure sur le document joint par le mandataire regroupant par ordre de présentation l'ensemble des candidats de la liste.

Étiquette politique déclarée du candidat(e)⁵ :

- Confie à M., mandataire, le soin de faire toutes déclarations et démarches utiles à l'enregistrement de cette liste.

Je reconnais avoir été informé (e) :

1. qu'en application de l'article 57 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, sont enregistrées dans deux traitements automatisés, autorisés sous les appellations « Application Elections » et « Répertoire national des élus », mis en œuvre par le décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014, les données à caractère personnel visées à l'article 5 du décret précité concernant chaque candidat de la liste ;

2. que ces données à caractère personnel, à l'exception de l'adresse et du téléphone, sont susceptibles d'être diffusées à toute personne qui en ferait la demande ;

3. que le droit d'accès et le cas échéant de rectification des données à caractère personnel s'exerce directement auprès de la préfecture dans les conditions suivantes :

- pour les données autres que la nuance politique, il est organisé dans les conditions de droit commun définies par les articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978 précitée ;

- pour la nuance politique, l'article 9 du décret du 9 décembre 2014 précise que les candidats désirant obtenir une rectification de la nuance politique qui leur a été attribuée doivent présenter leur demande jusqu'au quatrième jour inclus précédant le scrutin s'ils souhaitent qu'elle soit prise en compte pour la diffusion des résultats. Toute demande de rectification présentée après ce délai ne pourra donc pas être prise en considération pour la diffusion des résultats, quand bien même elle serait fondée.

DATE : __/__/____ SIGNATURE :

¹ Nom de naissance ou nom d'usage. Le nom indiqué sera celui publié.

² Souligner le prénom usuel qui figurera sur les bulletins de vote. A défaut, seul le premier prénom devra figurer sur le bulletin de vote.

³ Pour les fonctionnaires, indiquer l'intitulé exact du poste occupé.

⁴ Voir la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) figurant en annexe du mémento à l'usage des candidats disponible sur le site internet de la préfecture du Val-de-Marne : <http://www.val-de-marne.gouv.fr/>

⁵ L'étiquette politique du candidat peut être différente de l'étiquette politique de la liste.

Notice explicative

Recommandations générales

Il est recommandé de compléter le formulaire de manière informatique. Si vous le remplissez manuellement, veillez à écrire en **lettres majuscules** de façon **lisible**. **Le formulaire doit comporter la signature manuscrite du (de la) candidat(e)**. Elle permet d'attester de son consentement à figurer sur la liste. Tout consentement obtenu par fraude entraîne l'annulation de l'élection du (de la) candidat(e) concerné(e). Une déclaration de candidature sur laquelle la signature est photocopiée n'est pas recevable.

Document(s) à fournir

Afin que votre déclaration soit valable, vous devez impérativement joindre au formulaire de déclaration les documents suivants :

- Soit une attestation d'inscription sur une liste électorale comportant les nom, prénoms, domicile ou résidence et date et lieu de naissance du candidat, délivrée par le maire de la commune d'inscription dans les **trente jours** précédant le dépôt de la candidature ;
- Soit une copie de la décision de justice ordonnant l'inscription de l'intéressé (l'original doit être présenté) sur la liste électorale de cette commune ;
- Soit un certificat de nationalité, le passeport ou la carte nationale d'identité en cours de validité **et** un bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de **trois mois**.

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

DÉCLARATION DE CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES
DU 24 SEPTEMBRE 2017

Formulaire à remplir par le mandataire de la liste

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives (voir notice explicative au dos)

Election dans le département du Val-de-Marne

Nom de la liste¹ :

1. IDENTITÉ
Nom de naissance :
Prénoms :
Né(e) le : __/__/____ à (commune) :
Département : ou Collectivité d'Outre-mer :ou
Pays :

2. COORDONNÉES
Adresse :
.....
N° (bis, ter...) Type de voie Nom de la voie
Code postal : _____ Commune :
Pays (si hors France) :
Téléphone portable :
Courriel :

Mandataire dont le nom est mentionné ci-dessus,

Étiquette politique déclarée de la liste² :

Déclare vouloir déposer la candidature de cette liste aux élections sénatoriales du 24 septembre 2017 dans le département du Val-de-Marne.

DATE : __/__/____

SIGNATURE :

¹ Chaque liste doit avoir un nom propre.

² L'étiquette politique du candidat peut être différente de l'étiquette politique de la liste.

Notice explicative

Recommandations générales

Il est recommandé de compléter le formulaire de manière informatique. Si vous le remplissez manuellement, veuillez à écrire en **lettres majuscules** de façon **lisible**. **Le formulaire doit comporter la signature manuscrite du mandataire de la liste.**

Documents à fournir

- La déclaration de candidature de chaque membre de la liste, y compris le mandataire dans le cas où celui-ci est candidat ;
- Les pièces attestant de leur éligibilité ;
- **la liste des candidats dans l'ordre de présentation, en indiquant son titre et après leur numéro de position, les nom, prénom et sexe de chaque candidat.**

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2017

Liste collective de candidatures

Nom de la liste :

Rang	Nom figurant sur le bulletin de vote (en lettres capitales)	Prénom(s) figurant sur le bulletin de vote (en lettres capitales)	Sexe (M ou F)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Nomenclature des catégories socioprofessionnelles
pour le répertoire national des élus et les candidatures

Code CSP	65 rubriques	9 familles
01 02 03 04	agriculteurs-propriétaires exploitants salariés agricoles marins (patrons) marins (salariés)	<i>professions agricoles</i>
05 06 07 08 09 10 11 12	industriels-chefs d'entreprise administrateurs de sociétés agents d'affaires agents immobiliers commerçants artisans entrepreneurs en bâtiment propriétaires	<i>professions industrielles et commerciales</i>
13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23	ingénieurs agents techniques et techniciens contremaîtres représentants de commerce agents d'assurance cadres supérieurs (privé) autres cadres (privé) employés (secteur privé) ouvriers (privé) assistantes sociales salariés du secteur médical	<i>salariés du privé</i>
24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39	médecins chirurgiens dentistes vétérinaires pharmaciens avocats notaires huissiers conseillers juridiques agents généraux d'assurance experts comptables ingénieurs conseils architectes journalistes et autres medias hommes de lettres et artistes autres professions libérales	<i>professions libérales</i>

Nomenclature des catégories socioprofessionnelles
pour le répertoire national des élus et les candidatures

Code CSP	65 rubriques	9 familles
40 41 42 43 44	étudiants professeurs de faculté professeurs du secondaire et technique enseignants 1er degré-directeurs d'école professions rattachées à l'enseignement	<i>professions de l'enseignement</i>
45 46 47 48 49	magistrats grands corps de l'Etat fonctionnaires catégorie A fonctionnaires catégorie B fonctionnaires catégorie C	<i>fonctionnaires (moins les enseignants)</i>
50 51 52 53	cadres sup (entreprises publiques) cadres (entreprises publiques) employés (autres entreprises publiques) agents subalternes (entreprises publiques)	<i>personnels des entreprises publiques</i>
54 55 56 57	permanents politiques ministres du culte autres professions sans profession déclarée	<i>divers</i>
58 59 60 61 62 63 64 65	retraités agricoles retraités artisans, commerçants et chefs d'entreprise retraités des professions libérales retraités salariés privés retraités de l'enseignement retraités de la fonction publique (moins l'enseignement) retraités des entreprises publiques autres retraités	<i>retraités</i>